

SOMMAIRE



- 1. Le D.S.E. Dossier Social Etudiant
- 2. La demande de bourse
- 3. La demande de logement : affectation initiale et affectation complémentaire
- 4. Les aides au logement : CAF et VISALE
- 5. Le service social
- 6. SCOLA
- 7. Les rejets
- 8. Le contrôle d'assiduité
- 9. La communication

Questions diverses

1. Le Dossier Social Etudiant



Le D.S.E. est la procédure de demande de bourse et de logement en résidence universitaire.

- Une demande en ligne jusqu'au 15 mai 2020
- Un dossier unique
- Jusqu'à 4 vœux d'études formulés et modifiables
- L'intention de demander un logement « Crous »
- Nouveauté : 2 types de saisie :
 - DSE dématérialisé
 - DSE hors dématérialisation

Le Dossier Social Etudiant ...



L'étudiant ou l'élève de Terminale se connecte ou s'inscrit sur :

MESSERVICES.ETUDIANT.GOUV.FR (MSE)

Via le site Internet du Crous des Antilles et de la Guyane

Pour une Bourse sur Critères Sociaux (BCS) du MESRI, du MAA ou du MIC.

2. La demande de bourse Les étapes



- Se connecter sur MesServicesEtudiant via le site internet du Crous
- 2. Saisir sa demande « pas à pas » en allant jusqu'au dernier écran
- 3. Réception d'un e-mail de confirmation
 - 3 bis. Au besoin, renvoi du dossier + les pièces justificatives
- 4. Etude et décision d'attribution
- 5. Confirmation de l'inscription 2020-2021 par l'Etablissement

La demande de bourse La saisie



L'étudiant doit se munir de :

- L'avis fiscal ou les avis fiscaux 2019 sur les revenus de 2018 de ses parents (obligatoire pour la saisie)
- RIB de l'étudiant (facultatif pour la saisie)
- Une carte bancaire pour le paiement des frais de dossier
- Cliquer sur « CONNEXION » OU « INSCRIPTION »
- 2. Cliquer sur « Demande de dossier social étudiant (DSE) », rubrique « DEMANDER une BOURSE OU UNE AIDE »
- 3. Saisir sa demande « pas à pas » en allant jusqu'au dernier écran!
- 4. Ne pas oublier l'intention de demander un logement
- 5. Réception d'un e-mail de confirmation
 Au besoin, renvoi du Dossier Social Etudiant + pièces complémentaires

La demande de bourse Points importants



- Dossier saisi avant les examens
- Correction du dossier toujours possible à posteriori
- · Modification des vœux de formation toujours possible à posteriori
- Téléphone portable, mail et RIB <u>DE L'ÉTUDIANT</u> (et non ceux des parents)
- · 2 types de saisie en fonction de la situation des parents !!!
 - · DSE dématérialisé (marié, pacsés ou veufs avant 2017)
 - DSE hors dématérialisation (concubinages, autres situations)

La demande de bourse mse





La demande de bourse La mise en paiement



La directive ministérielle

Les dossiers qui sont complets avant le 25 août 2020, seront mis en paiement dès le 30 Août.

Les autres paiements s'effectueront le 5 de chaque mois.



3. La demande de logement



AFFECTATION INITIALE

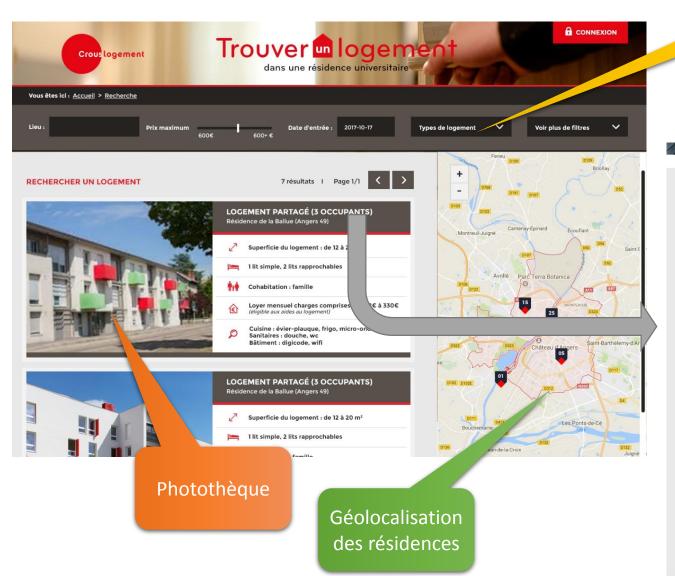
- Lors de la saisie du DSE, signaler l'« intention de demander un logement en résidence Crous»
- Choisir son logement sur <u>trouverunlogement.lescrous</u> (jusqu'à 6 vœux)
- Du 5 MAI 2020 au 23 JUIN 2020 : dépôt des vœux
- Le 1^{ER} JUILLET 2020 : Tour social logement (attribution ou non)
- 6 JUILLET 2020 : Fin du paiement des réservations en ligne (paiement par CB)

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE

A partir du 9 juillet 2020 : Les étudiants sans affectation « logement » peuvent :

- 1. Consulter les offres de logements restants
- 2. Reformuler leurs demandes de réservation

Le logement La saisie des voeux



Critères de recherche



Informations normalisées





La demande de logement Nos résidences universitaires



EN GUADELOUPE

- Résidences de Fouillole et de Bergevin à Pointe-à-Pitre
- · Résidences de Camp Jacob et Desmarais à Saint-Claude

EN MARTINIQUE

- Résidence de Schœlcher
- Internat de la réussite à Fort-de-France

EN GUYANE

- Résidences de Baduel et de Troubiran à Cayenne
- Résidence de Kourou

4. Les aides au logement



CAF

Accessible à tout étudiant en fonction de sa situation personnelle

- Ressources de l'étudiant
- Situation familiale
- Nature du logement...

La demande se fait en ligne sur www.caf.fr

VISALE

- Dispositif de cautionnement gratuit
- Pour les jeunes de moins de 30 ans
- Parc privé ou parc Crous
- Sécurité des revenus locatifs du bailleur

La demande se fait en ligne sur www.visale.fr







VISALE, obtenir un visa









VISALE EN DETAIL

QUI SOMMES-NOUS?

BESOIN D'AIDE



LOCATAIRE



QUE DOIS-JE FAIRE POUR OBTENIR MON VISA?



J'EFFECTUE MA DEMANDE DE VISA AVANT DE SIGNER MON BAIL

- Je crée mon espace personnel.
- Je renseigne mes informations et télécharge mes justificatifs.
- Je valide ma demande en ligne.
- Je peux suivre mon dossier à tout moment.

J'OBTIENS MON VISA

- Après vérification, Action Logement me délivre un visa certifié.
- Je suis informé par mail ou SMS de sa disponibilité.
- Je le télécharge depuis mon espace personnel.
- Je suis attentif à la durée de validité du visa, et au montant de loyer garanti.



JE REMETS MON VISA A MON FUTUR BAILLEUR

- Mon bailleur vérifie l'authenticité de mon visa via son espace personnel.
- Il fait sa demande de cautionnement Visale en ligne, et en acceptant ce contrat, il bénéficie d'une garantie gratuite et sécurisée.
- Vous pouvez signer ensemble le bail en toute sécurité.

5. Le service social



- 1 service sur chaque site
- Accueil et accompagnement personnalisés de l'étudiant
- Assistantes sociales soumises au secret professionnel
- ASAP et ASAA (cf. circulaire 2014-0016 du 08/10/2014)

ECOUTE

CONSEIL

INFORMATION

ORIENTATION

SENSIBILISATION

AIDES FINANCIERES ...



6. SCOLA

Interface entre les établissements et le Crous

Elle permet:

- Une validation rapide des inscriptions des étudiants en BTS, CPGE...
- · Une accélération de la mise en paiement des bourses

Courrier du Recteur à venir...

7. Les rejets



Les bourses sont versées <u>UNIQUEMENT</u> sur le compte de l'étudiant!

Le changement de compte bancaire ou postal est, en règle générale, déconseillé. Cependant, si l'étudiant change de compte en cas de nécessité, il faut veiller à :

- Ne pas clôturer l'ancien compte avant le versement sur le nouveau compte;
- Signaler le plus rapidement possible le changement au Crous qui a mis en paiement la BCS.

8. Le contrôle d'assiduité



Tout étudiant bénéficiant d'une BCS a des obligations d'assiduité aux :

- Cours :
- TD:
- Stages obligatoires;
- Examens.

Le manquement à cette obligation d'assiduité entraîne la suspension de la BCS ainsi que le remboursement des sommes versées.

9. La communication



- · Les dépliants du service social
- Les affiches nationales et régionales
- Les flyers
- Le guide D.S.E. 2020-2021
- Les réseaux sociaux (Facebook et Twitter)
- Fiche pratique pour préparer la demande de logement
- Flèche récapitulative procédure D.S.E 2020-2021

Tous nos supports de communication seront téléchargeables sur notre site internet.

La communication Retrouvez-nous sur...



Site internet: www.crous-antillesguyane.fr

Facebook: Facebook.com/CrousAntillesGuyane/

Twitter: Twitter.com/CrousAntillesG/

L'application mobile CrousMobile

Plateforme Allo Bourses

• En Guadeloupe : 0590 89 88 88

• En Martinique : 0596 61 03 65

• En Guyane: 0594 25 81 24

Disponible sur notre site ...



DEMANDE DE BOURSE ET DE LOGEMENT POUR L'ANNEE 2020 - 2021

1 - CONNECTEZ-VOUS sur www.crous-antillesguyane.fr OU messervices.etudiant.gouv.fr

- Identifiant: votre email (choisi sur Parcoursup)
- Mot de passe : Majuscule(s) Minuscule(s) Chiffre(s)

2 - CLIQUEZ SUR "DEMANDE DE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT - D.S.E."

- Rubrique : "Demander une bourse ou une aide"
- Saisissez votre Dossier | logement" Social Etudiant (DSE)

Documents: Avis fiscal des parents 2019 sur 2018 + RIB de l'étudiant (facultatif lors de la saisie)

- Signalez votre intention de demander un logement
- Cliquez sur "VALIDER **MON DOSSIER**"

2BIS - CLIQUEZ SUR "TROUVER UN LOGEMENT en résidence Crous"

- Rubrique : "Trouver un
- Saisissez vos voeux de 2 possibilités : logement À PARTIR **DU 5 MAI 2020**

3 - LISEZ VOTRE MAIL DE CONFIRMATION

- Dématérialisation totale: procédure finie.
- Dématérialisation partielle: renvoi postal du dossier + pièces

- Bourse: Jusqu'au 15 MAI 2020
- Logement: A partir du 5 MAI 2020

Disponible sur notre site ...



Demande de logement 2020-2021

Fiche pratique



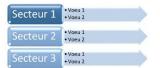
Jusqu'au 15 mai 2020 : Saisie du D.S.E.

> Cochez la case « oui » pour signaler que vous avez l'intention de demander un logement en résidence Crous.



Du 5 mai au 23 juin 2020 : Dépôt des vœux

- > Précisez votre demande de logement
 - Quelle résidence ;
 - Quel type de logement;
 - Colocation ou non...
- Faites 6 vœux dans 3 secteurs différents :





A partir du 1^{er} juillet 2020 : <u>Affectation</u> Ouverture du paiement

- Vous recevez une réponse à votre demande de logement par mail ou SMS
- Réagissez vite! fin du paiement le 6 juillet 2020 (23h59 heure de Paris)

A partir du 9 juillet 2020 : Offre complémentaire

Si pas d'affectation:

- Consultez les logements encore vacants sur MesServicesEtudiant > Trouver un logement > En résidence Crous
- > Déposer à nouveau vos demandes de réservation







Nous vous remercions pour votre attention.

Avez-vous des questions?